L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO
NO. 81, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS:

Dix piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par trimestre; vingt piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas la faire payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant expiration de leur abonnement ne sera arrêté.

ANNONCES—Une piastre par carré de cinquante lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans, boutiquiers, etc. $40; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bateaux à vapeur, etc. pour les annonces de commerce, $20. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le journal ne publiera point de communications qui ne soient pas payées, à moins qu'elles ne soient d'un intérêt général.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles faits pour attirer l'attention du public à des ventes d'immeubles, etc., et les articles signés par des personnes de leur intérêt privé, etc. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront un carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, s'ils peuvent paraître admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excèdent la ligne ordinaire des abonnemens à l'année, telles que ventes à l'encan, ventes de justice, ventes de plantations, etc., seront chargées d'après le prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de leur insertion, seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ne soit garanti.

LES THÉÂTRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, paieront par chaque jour.

LES ANNONCES de candidats à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR NEW-YORK. Par Key-West et Charleston—Départ dimanche soir, à 4 heures. Le 6 juin.—Le magnifique steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright, fera le voyage pour la ville, et ayant de magnifiques emménagements, partira comme ci-dessus. Les passagers qui vont à New York, 4 jours après leur départ d'ici. Pour fret ou passage, s'adresser au comptoir des soussignés ou à bord.
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrêtées en s'adressant comme ci-dessus. 17 mai

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Bateau de passagers—Le steamer SAINT-LOUIS, capt. Jos. Convers, est actuellement prêt à recevoir du fret et partira pour les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co. Age 16, 24 Poydras. 15 mai

POUR ST. LOUIS & ALTON.—Le steamer GEN PRATTE, capitaine T. J. Casey, est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CHS DOANE, 69 Poydras.

A LOUER.—Le fin marcheur bateau à vapeur TÈCHE, d'une disposition favorable à la navigation de la côte ou du lac. Ce bateau est en parfait état et en outre pourvu de tout ce qui peut être nécessaire à bord. Pour les conditions qui seront modérées, s'adresser à
HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR ST. LOUIS, ALTON & LES PORTS INTERMÉDIAIRES. Le steamer UNITED STATES, capt. Freleigh, est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

PAQUEBOT RÉGULIER POUR MANDEVILLE, LEWIS URG & COVINGTON.—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonneval, ayant été entièrement réparé, partira pour les ports ci-dessus les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de 9 heures, et effectuera son retour tous les mercredis et vendredis. Il quittera aussi le rail road tous les samedis pour revenir le dimanche après midi.
Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington. Il a de superbes emménagements et peut offrir tous les agréments possibles.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord.

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON. [Nouvel arrangement.] Le steamer PERSIAN, capitaine Jesse Hart, partira de l'avenir de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et fera son retour le samedi. Pour fret ou passage, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
27 avril ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle. Orléans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 m. partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Pass Christian, Pascagoula, Biloxi, et reviendra les dimanches, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi à 10 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les samedis à 6 heures P. M. touchant aux endroits ci-dessus, et arrivera à la Mobile le lendemain à 6 heures.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans les mercredis à 8 heures, et arrivera à la Nouvelle-Orléans le samedi à 8 heures.
Le steamer Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 21 courant, à 6 heures, pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GINN & DUNN, 64, Nlle. Levée. 19 avril

POUR LAFOURCHE et tous les ports intermédiaires—Le fin marcheur GEN'L HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 5 heures A. M. et Donaldsonville tous les jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HENRY TETE, 13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundis et vendredis à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
A. H. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Ligne de New York et de la Nouvelle-Orléans.—Le beau paquebot et fin voilier FRANKFORT, capitaine H. G. Russel, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à
PETER LAIDLAW, 25 Gravier.

POUR BOSTON.—Le superbe navire neuf ST. LOUIS, capitaine Krog, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le navire classé A 1 JOHN HOLLAND, capitaine Snow, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le brick FAVORITE, capt. Wilson, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.

LIGNE DE PAQUEBOTS DE BALTIMORE.—Le paquebot TIPPECANOE, capt. Gray, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira le 25 mai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, pour 30 passagers, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 27, Douane.

POUR SAVANNAH.—La goëlette CHOCTAW, capitaine Norton, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR MATAGORDA, Port Lavaca et Linville (Texas).—La Goëlette fine voilière BOSTON PACKET, capitaine Frederic Arnot, ayant une partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WM. HENRY FULLER, 42 rue Poydras. 27 avril

POUR LA MOBILE par la voie du Bayou [illegible].—La goëlette fine voilière HORNET, capitaine Pierre, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97 rue du Camp.

PORTS D'EUROPE.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts fin voilier doublé et chevillé en cuivre ABBOTSFORD, capitaine McLean, partira pour ce port. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
WM. G. HEWES & Co.

POUR LIVERPOOL. Le navire fin voilier WOODSIDE, capt. Welsh, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles ou l'équivalent, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Swanton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR BARCELONE.—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de coton à de coton, s'adresser à
CUCULLU, LAPEYRE & Co. 23, rue de la Vieille Levée

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts OCEAN, capitaine Willard, ayant une partie de sa cargaison engagée, a besoin de 400 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Presse d'Orléans, ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 23 avril

A VENDRE OU A FRETER

A VENDRE ou à fréter.—Le brick américain SAM HOUSTON, s'adresser à
ALEXANDER GOW, 19 rue Bienville.

A FRETER.—Le trois mâts RUSSIA, s'adresser à
A. S. BARKER, 23 avril. 60 1/2 rue de la Commune.

EAU DE VIE.—75 1/2 pipes, 100 1/4 de barriques, 50 1/8 de Cognac 4me preuve, des marques de J. J. Dupuy, Otard Dupuy & Co., Bonnio, Dussaut &c
60 1/4 de barriques de Champagne fine et vieille, à vendre par CANTIN, DARAN & Co, 13 m. 11 et 15, rue St. Louis.

MAGASIN A LOUER.—La maison d'entrepôt en briques et à 4 étages située à l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas, sera louée à raison de $800 par mois jusqu'au 1er décembre prochain.
S'adresser à J. CHALARON, 41, rue Bienville

VINS.—10[illegible] vin rouge en débarquement du navire Louis XIV à vendre par AUGTE. MOLIER, rue St.-Louis No. 86

AVIS. Toute personne ayant quelques réclamations à faire contre le steam boat Tèche, pour dettes contractées par le dit bateau, à partir du 27 janvier, jusqu'à ce jour est dûment notifié par le présent, de se présenter pour un règlement, dans les quinze jours qui suivront cette publication, à l'office de Mr. Henry Tete.
J. HOOPER,
L. M. TERBOIS.

PORC.—600 barils Mess, Prime, M. O. et P. O. à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 3, rue Gravier.

BLANC de baleine, savon—350 caisses blanc de baleine New Bedford, 400 do savon de bonnes qualités, à vendre en gros et en détail par
S. LATAPIE, 69 V. Levée.

PANACÉE DES INDIENS pour la guérison des scrofules, cancers, maladies de la peau, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, goutte, dartres, fistules, la scrofule, les hémorroïdes, syphilis chroniques, érysipèles, maladies de peau, gastrites, maladies de foie, maux d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, inflammations chroniques, débilités générales, et viciation de la circulation du sang.

Cette panacée est singulièrement efficace pour raccourcir les traitements que de mercure traitements ont été employés. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.

Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il l'offre au public avec la conscience de son efficacité et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.

Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité là où tout autre remède a manqué.

La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très souvent avec succès pour purifier le sang à l'approche du printemps. Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvés bien, et toutes les fois qu'un malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à la dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.

Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne et prouvera sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.

Cas d'ulcères au gosier et au nez.
Charleston, 20 janvier 1839.

Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminents, à Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quoique bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet. Pendant l'hiver dernier, ces humeurs se changèrent en ulcères qui se portèrent à la gorge, et le mal fit en peu de temps de tels progrès que je pouvais à peine prendre assez d'aliment pour vivre. Je restai quelques jours dans cette situation menacé de mourir d'inanition, lorsque je m'avisai de recourir à la panacée indienne dont je me trouvai bien au bout de 24 heures. Ma guérison marcha si rapidement que quatre semaines après j'étais parfaitement guéri.
Signé ANDREW COZIER, King street.

Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. et D. Sands, droguistes, nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 46 rue du Canal.
Prix....$1 15 fev

HOTEL BROADWAY.—CINCINNATI.
LE vaste établissement bien connu, situé près du débarcadaire des bateaux à vapeur et du bureau général des voitures, ayant été récemment repeint, tapissé et amélioré dans le genre le plus élégant, est actuellement dans un état à recevoir convenablement les visiteurs. La chambre de lecture est pourvue de tous les principaux papiers de l'Union. Les salles de bains sont proprement arrangées. Les écuries sont vastes et bien dirigées. Le soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a précédemment reçu, assure qu'il n'épargnera ni soins ni dépenses pour rendre cet établissement digne de l'encouragement des voyageurs.
26 av—26 3 ps. JOSEPH H. CROMWELL.

A LOUER pour le 1er juin une maison rue Ste Anne entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à
R. BRUGIER, 9, rue St.-Louis. 13 mai

MAISONS A LOUER.
UNE maison en briques, située aux encoignures Ste. Anne et Claiborne.
Une maison à étages et en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo.
Une maison, située rue Moreau, entre Port et Ferdinand, block des Architectes.
Une moitié de maison, située rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.
Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser rue Chartres, No. 124 à
13 mai CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER.—Le magasin à trois étages No 47, rue Bienville, entre celles Royale et Chartres. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à
SCHMIDT & Co. 11 mai 68 rue Bienville.

A LOUER.—Le magasin No. 79, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez; livrable de suite. S'adresser à
21 av F. DE LIZARDI & Co.

A LOUER une maison à quatre appartements avec galerie et cabinets devant et derrière, une grande cour, écurie et remise, rue du Canal, entre Tremé et Marais, s'adresser à B. & A. SOULIE, 21 av rue Bienville, no. 55, au premier

A LOUER présentement. Le grand magasin à trois étages, situé rue Bienville, entre Royale et Bourbon. S'adresser à
29 avril R. BRUGIER, 9 rue St-Louis

MANDEVILLE.
A LOUER présentement une maison agréablement située et convenable à une grande famille, elle se compose de plusieurs appartements, cour et jardin. Cette maison se trouve tout près du lac Pontchartrain. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. R. Petit rue St. Philippe entre les rues Tremé et Marais ou sur les lieux à Mr. COQUILLON, 2 avril

A LOUER—Une petite Maison, située à l'encoignure des rues Commune et Marais. S'adresser à
WM. DINN, 4 mai 11, Commune, encoignure Tchoupitoulas

CHAMPAGNE.—30 paniers champagne, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, Royale

CAFÉ de la Havane—750 sacs café de qualité prime, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, rue Gravier.

RUM de la Nouvelle-Angleterre, constamment en vente par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

MAIS.—800 sacs maïs en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

CLOUS.—300 barriques clous de Boston, actuellement en débarquement et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp

GRAISSE.—500 barillets de graisse supérieure et 500 de qualité ordinaire, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, rue Poydras.

BŒUF MESS.—40 demi barils de qualité supérieure à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

SAVON.—50 boîtes de savon de Cincinnati, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, rue Poydras.

PORC.—500 barils mess, M. O. rump et jobs &c à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras

JAMBONS 150 boucauts jambons, plats de côte et épaules, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

JAMBONS de la première qualité, en boucauts et en barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

TRAITES sur New-York et sur Baltimore, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.

FARINE de mais.—150 barils à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

POMMES sèches.—40 barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

CAFÉ.—900 sacs café en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

CHANGE sur New-York, à vue, à vendre par CHEVREMONT & Co. 53, Royale

LETTRES de change sur New York, à vendre par W. G. HEWES & Co.

GRAISSE, beurre de Goshen à vendre par CHS DOANE, 69 Poydras.

RAISIN.—300 caisses à vendre par CHS. DOANE, 69 Poydras.

PORC mess et bœuf—600 barils porc à l'inspection, et bœuf de qualité inférieure, à vendre par CHS. DOANE, 69 Poydras.

CIDRE de Champagne 200 caisses en magasin et à vendre par CHS DOANE, 69 Poydras.

FARINE.—200 barils farine superfine, à vendre par J. VAIRIN & Co.

JAMBONS.—150 boucauts de toutes descriptions, à vendre par J. VAIRIN & Co.

GRAISSE.—100 barils en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co

CAFÉ de la Havane—800 sacs à vendre par A. TRIER, 31, rue Gravier.

TRAITES sur Paris, à vendre par F. PERRET.

CHOCOLAT 200 caisses extra no 1 à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

HARICOTS—20 barils récemment reçus et à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

TRAITES sur Philadelphie, à vue, à vendre par HENRY TETE, 13, Conti

PAPIER à Enveloppes—300 rames à vendre par FROST & Co. 8, Douane.

LARD.—150 boucauts jambons, plats-côtes, épaules, à vendre par J. VAIRIN & Co.

JAMBONS ENVELOPPES—20 boucauts et 50 tierçons à vendre par J. VAIRIN & Co., 29 avril

GRAISSE—2000 barillets et 100 barils graisse en feuilles à vendre par J. VAIRIN & Co., 29 avril

PORC—500 barils mess M. O. P. O. et à vendre par J. VAIRIN & Co.

THÉ poudre à canon et impérial à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

LAINE—Un petit lot à vendre par P. A. GIRAUD, 14, rue Tchoupitoulas

JAMBONS plats côtes et épaules à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TÊTES de cochon et épaules—20 barils à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

CIDRE DE CHAMPAGNE.—200 caisses à vendre par CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

THÉ. 50 1/2 lot et 200 caisses à vendre par CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

PORC—500 barils porc mess et prime, à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par MAUNSEL WHITE & Co

TOILE du Kentucky—300 pièces à vendre par MAUNSEL WHITE & Co.

TRAITES sur Londres, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER.

CAFÉ—400 sacs café Havane, 300 d'to Laguyra, à vendre par R. GRONNING & Co.

GRAINES de moutarde, à vendre par CONVERSE & Co, 15 N. Levée.

EN magasin et à vendre par les soussignés:
250 barriques Vin rouge Haut Brion, Talence, St. Julien et St. Estèphe;
30 tierçons do Talence;
60 do Vin blanc Barsac;
40 do Vin Haut Sauterne;
800 caisses Vin St. Julien et St. Estèphe;
150 do Vin blanc Sauterne;
200 do Vin rouge la Mission, Chateau Margaux et Lafite;
200 do Vin Muscat;
50 do Vin de Champagne, 1ère. qualité;
400 paniers Anisette fine et surfine;
50 tierçons Vinaigre;
100 caisses Liqueurs assorties;
20 milliers Cigares.
4 mai AUGUSTE MOLIER, rue Ste. Anne, No. 86.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINÉE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
31 déc—00 C. L. SEIXAS.

CIGARES de la Havane. Un assortiment complet de toutes sortes y compris de regalias, canones, &c. constamment en mains, et à vendre par
BLASCO & SIMIDEL, 26, rue de la Commune.

AVIS INTÉRESSANT.
Lettres à Sophie, ou les derniers accents de la tendresse maternelle.
La petite cuisinière habile.
Le trésor des ménages.
Le petit livre pour rire.
CES quatre ouvrages se vendent au profit d'une famille française, qui par suite de malheurs, et sa position actuelle après de si longs et honorables travaux, mérite les sympathies de toutes les âmes vertueuses.
Le prix des quatre volumes réunis est $1.
Chez Pauteur, encoignure St. Pierre et Levée, au premier et chez M. Frémaux, libraire 16 mai—1m

ASPHALTE.
B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses confrères. Terrasses couvertes en asphalte à $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Son office No. 6, Passage de la Bourse 19 nov

DEZAUCHÉ, Dentiste,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS suivant les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
5 fev—2p

CAFÉ de la Havane et Rio, en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 23, Vieille Levée.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance du Lundi 26 avril 1841.

Attendu, Que ce Conseil, sur l'avis du comité réuni des finances et améliorations désire faire avancer aussi rapidement qu'il est possible, les améliorations dont le besoin est le plus immédiat dans la Municipalité No. 1, et satisfaire ainsi les vœux et les espérances de ses habitans, en conséquence:

Il est résolu, Que le Maire soit et demeure autorisé à donner avis public dans le Courrier et dans l'Abeille, que des propositions cachetées seront reçues par lui jusqu'au 31 mai prochain pour le pavage [en vertu d'un contrat qui sera passé pardevant Jos. Cuvillier, notaire public,] de 75,000 yardes carrées en [pierres rondes des meilleures qualités assorties. Ledit pavage devant comprendre les bordures en pierre [curb & gutters stones] partout où il sera besoin. Le tout devant être exécuté d'après la meilleure méthode, et comprenant les rues ci-après désignées:

Quartier, depuis Royale jusqu'à Remparts.
Ursulines, depuis Dauphine jusqu'à Remparts.
St. Philippe, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Du Maine, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Ste. Anne, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
St. Pierre, depuis Bourbon jusqu'à Remparts.
Conti, depuis Royale jusqu'à Remparts.
Remparts, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourgogne, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Dauphine, depuis Canal jusqu'à Esplanade.
Bourbon, depuis Canal jusqu'à St. Philippe.

Ainsi que toutes les intersections desdites rues avec les ponts qui y seront nécessaires. Les côtés desdits ponts seront confectionnés en pierres liées par des traverses en fer et recouvertes en madriers de cypre de quatre pouces d'épaisseur, assujéties le plus solidement possible.

Les tuyaux de la machine hydraulique et du gaz, ainsi que leurs conducteurs portant des tuyaux principaux pour être conduits sous les trottoirs devront être posés avant le pavage. Les banquettes qui exigent des réparations devront être réparées au frais des propriétaires.

Résolu, Que l'asphalte maintenant dans la rue Bourbon sera fouillé par le contracteur et enlevé par cette Municipalité, qui se réserve de conserver son droit sur tous les matériaux.

Résolu, Que tous les matériaux pour l'ouvrage ci-dessus mentionné seront fournis par le contracteur ou les contracteurs.

Résolu, Que le contracteur ou les contracteurs s'obligeront à entretenir le dit pavage en bon état pendant l'espace de trois années après qu'il aura été achevé, et qu'il fournira un cautionnement bon et valable à la satisfaction du Maire et du comité des améliorations, au montant de quarante mille piastres, pour répondre à la fidèle exécution de son contrat.

Résolu, Que la date de l'achèvement du dit ouvrage devra être spécifié dans les dites propositions.

Résolu, Que les paiemens pour le pavage, les ponts, etc., seront effectués en bonds de l'Etat au taux spécifié par la teneur des dits bonds, garantis en capital et intérêts par la municipalité No. 1, en la manière qu'il appert par l'arrangement fait par cette corporation avec la banque des Citoyens, sur livraison de chaque trois ilets ou plus dans chaque rue, le montant des paiemens à faire, sur chaque livraison, sera déterminé par le certificat d'acceptation et approbation qui sera fourni par le voyer avec le comité des améliorations.

Résolu, Que cette portion de la somme dépensée pour ledit pavage, qui doit être remboursée à la corporation, par les propriétaires sur la façade desquels le pavage et autres améliorations auront été effectuées, sera payé à la corporation, au moyen des billets fournis respectivement par lesdits propriétaires, payables à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois, en y ajoutant un intérêt annuel de six pour cent à l'ordre du trésorier du département des travaux publics et améliorations. Lesdits billets devront être fournis immédiatement par les propriétaires, sur la façade des trois premiers ilets, où le pavage devra être commencé et successivement de la même manière pour chaque trois ilets. En cas de refus de la part des propriétaires de fournir leurs billets en la manière et à l'époque ci-dessus désignées, le contracteur n'en commencera pas moins le pavage et les propriétaires en retard seront immédiatement poursuivis. Les propriétaires qui préféreront effectuer leurs paiemens au comptant, auront la faculté de le faire.

Résolu, Que l'ordonnance antérieure passée par ce conseil concernant le pavage de la rue Bourbon soit abrogée.

Résolu, Que le maire et le comité des améliorations soient et demeurent autorisés à acheter ou faire acheter aux meilleurs termes et conditions possibles pour la municipalité No. 1, toutes les coquilles et gravois, en lest qui seront nécessaires pour ferrer en coquilles et niveler les rues ci-après désignées:

La rue Dumaine, depuis la rue des Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être ferrée en coquilles et nivelée, et de là jusqu'au cimetière du bayou St. Jean, ladite rue devra être nivelée et arrangée avec la terre du fleuve.

La rue d'Orléans, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St-Jean, devra être ferrée en coquilles, nivelée et convenablement égouttée au moyen de fossés.

Le côté droit de la rue adjoignant le canal Carondelet, depuis la rue Remparts jusqu'à la rue Claiborne, devra être arrangé avec des coquilles et du gravois, et depuis la rue Claiborne jusqu'à la machine à vapeur du bayou St-Jean, devra être arrangé avec des coquilles et égoutté au moyen de fossés. La totalité de ce travail sera effectuée par les nègres de chaîne et les tombereaux de la ville, sous l'inspection immédiate du voyer ou de son député, ce travail devra être commencé et exécuté immédiatement après que les matériaux auront été achetés et obtenus.
[Signé] PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 29 avril 1841.
[Signé] WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
AVIS est par le présent donné qu'en vertu des résolutions qui précèdent, lesquelles ont été prises par le Conseil de la Municipalité No. Un, dans sa séance du 26 courant, je recevrai des soumissions cachetées jusqu'au 31 mai prochain inclusivement, pour le pavage mentionné dans lesdites résolutions, lequel devra être fait et payé conformément aux conditions stipulées par ledit Conseil.

Les entrepreneurs, en m'adressant leurs propositions, voudront bien y mettre cette suscription: "Soumissions pour le pavage, décrété par les résolutions du Conseil de la Municipalité No. Un, adoptées le 26 avril 1841."
1er. mai.—25 WM. FRERET, Maire.

Les entrepreneurs voudront bien remarquer que l'ordonnance ci-dessus, pour paver le carré de la ville adoptée le 26 avril 1841, a été amendée par la résolution du 3 courant, comme suit:

Résolu, Que l'ordonnance concernant les propositions à recevoir pour le pavage du carré de la ville, soit et demeure amendée de manière que le chiffre de la totalité du pavage soit changé de manière à être de 50,000 yards carrées au lieu de 75,000 yards, et que les propositions déjà reçues seront modifiées en conséquence:

De plus, Qu'il sera reçu de nouvelles propositions pour le remplacement de 25,000 yards carrées de pavage. Les matériaux pour ce dernier travail seront fournis par la municipalité No. 1, et ce pavage devra être exécuté dans la rue des Remparts.
Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 15 mai 1841.
Signé WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme.
17 mai S. W. WATERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, en date du 14 avril courant, avis est donné que l'intention dudit Conseil est de faire ouvrir et prolonger la rue Claiborne dans le 3ème district, depuis l'endroit où elle est maintenant ouverte au public jusqu'à sa jonction avec la rue de l'Esplanade, ledit prolongement devant être fait en ligne droite et être de la même largeur que la partie de la dite rue actuellement ouverte.
15 avril—30 WM. FRERET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la municipalité No. Un.
Séance du 12 octobre 1840.

ORDONNANCE accordant certains privilèges pour l'établissement d'un dépôt pour les animaux morts.

Le conseil de la municipalité No. un, de la ville de la Nouvelle Orléans, arrête ce qui suit:

Art. 1er. Il sera désigné par le voyer, un des ilets disponibles appartenant à cette corporation dans les limites comprises entre le bayou St. Jean, les derrières de la ville, le canal Carondelet, et le chemin du Bayou, lequel terrain devra être accordé à Messrs Duval & Dupar pour un terme de trois années, afin d'y construire une usine.

Art. 2. L'établissement projeté devra être en tout tems sujet à l'inspection des autorités; il sera toujours tenu dans le plus grand état de propreté; et si par négligence ou autre cause, il devenait nuisible à la salubrité publique, ou si les habitans du voisinage déclaraient en souffrir d'incommodité ou de désagrément, le conseil se réserve toujours le droit de fermer l'établissement susdit ou de le faire transporter ailleurs.

Art. 3. Il sera du devoir des commissaires de police des divers districts de cette municipalité de faire des rapports immédiats aux corps de garde, de tous les animaux morts trouvés dans leurs districts respectifs, tels que chevaux, vaches, mulets, bêtes à cornes, etc.

Art. 4. Il sera du devoir de MM. Duval & Dupar de transporter ou faire transporter à leur établissement tous les animaux morts ci-dessus mentionnés, dont le rapport aura été ainsi fait, et ils seront tenus de se rendre deux fois par jour dans chaque corps de garde pour y obtenir des rapports de ce genre.

Art. 5. Chaque fois que le propriétaire d'un animal mort de l'espèce ci-dessus mentionnée, sera connu, il sera tenu de payer la somme de deux piastres par chaque animal ainsi transporté à moins qu'il ne préfère le transporter lui-même au dit établissement de MM. Duval & Dupar, à ses propres frais, et dans un délai de douze heures après avoir été notifié de le faire par le commissaire ou tout autre officier de police de cette municipalité.

Art. 6. Lorsque le dit établissement aura été achevé et entièrement prêt à entrer en opération, le maire devra alors donner avis pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes de cette ville, prohibant l'inhumation d'aucun animal mort, dans les espèces mentionnées ci-dessus; et la présente ordonnance ne pourra être mise en vigueur qu'à la dite époque.

Art. 7. Toutes contraventions aux dispositions de la présente ordonnance sera punie d'une amende qui ne sera pas moindre de cinq piastres, et qui n'excèdera pas cinquante piastres, recouvrable par devant tout tribunal compétent.

Art. 8. Toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires à la présente sont et demeurent rappelées.
Signé PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 19 octobre 1840.
Signé WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme
S. W. WATTERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.
Le 10 mai 1841.
EN vertu de l'ordonnance qui précède, qui a été adoptée par le conseil de la municipalité No. un, et par suite de ce que MM. Duval et Dupar m'ont informé que l'établissement fondé par eux dernièrement pour remplir le but de la dite ordonnance, est prêt et entièrement achevé, je donne avis public que l'expiration d'un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, la susdite ordonnance sera en pleine force et vigueur dans la dite municipalité, et que les citoyens qui y habitent seront sujets à toutes les dispositions qu'elle renferme.
12 mai—20 WM. FRERET, Maire.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les laissent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

MARCHANDISES par colis—Clason & V. es, 47, rue de Chartres, offrent à vendre un bel assortiment de marchandises sèches anglaises consistant en partie en mousselines, indiennes, guingams, toile d'Irlande de toute sorte, cravattes de soie, et plusieurs autres articles.
11 mai

BOTTES, souliers et brodequins.—100 caisses en débarquement du Caspian et à vendre à bas prix, pour du comptant ou du bon papier, par
17 mai A. F. DUNBAR & Co. 20, Douane.

CIGARES de la Havane. 300,000 cigares de la Havane de différentes marques et qualités à vendre par
10 mai FRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

ASSURANCES SUR LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LES avantages d'une institution d'Assurance sur la vie, et les garanties que demandent les compagnies d'Europe [illegible] connus [illegible] la clause de sa charte qui [illegible] sur la vie, à des primes [illegible] mettre à même chaque personne, jouissant [illegible] annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent [illegible] ressource en cas de mort.

[illegible] la compagnie est aussi conforme [illegible] des Compagnies [illegible], qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres par une personne de 20 ans, assure le paiement [illegible] en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 43, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 mars—00 CH. BRIGGS, secrétaire.

FARINE.—150 barils farine superfine à vendre par J. VAIRIN & Co.

WHISKEY.—20 barils whiskey à vendre par J. VAIRIN & Co. 21 mai

LANGUES de bœuf—6 barils langues fumées à vendre par J. VAIRIN & Co. 21 mai

BŒUF sec en caisses à vendre par J. VAIRIN & Co. 21 mai

BLANC de baleine—100 caisses en magasin, à vendre par W. HENRY FULLER, 42 Poydras. 21 mai

CIGARES Principe—40,000 en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 V. Levée. 21 mai

CIGARES.—200,000 régalias, à vendre à bas prix par J. M. CABALLERO, 32 V. Levée. 21 mai

DAMEJEANNES.—En débarquement de la barque St. Clair, du Havre—1870 damejeannes de 5 gallons. S'adresser à KOHN, DARON & Co. 28, rue Bienville 21 mai

BRIQUES et tuiles.—En débarquement de la barque St. Clair, du Havre. S'adresser à KOHN, DARON & Co. 28, rue Bienville 21 mai

SAVON—600 caisses New York no. 1, en magasin et à vendre par WM. HENRY FULLER, 42, Poydras. 21 mai

HUILE de baleine—[illegible] gallons huile d'hyver, purifiée et non purifiée, en magasin et à vendre par W. HENRY FULLER, 42 Poydras. 21 mai

HUILE de poisson 600 gallons en magasin et à vendre à bas prix pour clore une consignation, par W. HENRY FULLER, 42 Poydras. 21 mai

CLOUS—1100 barillets clous du Massachussetts, à vendre par W. HENRY FULLER, 42 Poydras. 21 mai

SAVON et Chandelles—1200 caisses savon de Boston, de choix; 200 caisses chandelles moulées, à vendre à bas prix pour clore des consignations, par W. HENRY FULLER, 42 Poydras. 21 mai

FROMAGES TÊTES DE MORT—600 fromages de Hollande, reçus par le navire Roger Shermann, à vendre par le soussigné. B. POUVERIN 21 mai—19

QUININE.—6 caisses de Quinine Farquez, d'importation directe, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 21 mai

HUILE de Palmachristi—50 barils No. 1, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 21 mai

HUILE de lin et de baleine—25 barils huile pure, 20 barriques huile de baleine pure; articles bons pour le détail et pour la consommation des familles, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, rue de la Commune. 21 mai

SEL d'Epsom et Alum—25 barils Sel d'Epsom et 35 dito Alum, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 21 mai

CALOMEL—5 caisses calomel anglais et américain, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 21 mai

ESPRIT de Térébenthine—40 barils esprit de térébenthine, en débarquement du navire Alabama en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 6, Commune. 21 mai

LES soussignés ont constamment un assortiment d'ardoises de Bangor des meilleures qualités, à vendre en lots au gré des acheteurs. S'adresser à
LYALL & DAVIDSON. 14 mai [illegible], rue des Remparts

VIN de Champagne de qualité supérieure, de la marque de Lausseure, en débarquement du navire Anne-Louise et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 19 mai

VERRES à Vitres—600 caisses verres à vitre de Baltimore, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 19 mai

CHALES et Bas de Coton—117 douzaines Châles de Russie et 38 douzaines bas de coton blanc pour femmes, en débarquement de la barque Merino, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 30, rue de la Commune. 19 mai

BŒUF.—15 barils Bœuf prime aux magasins de l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 19 mai

PORC—1,000 barils porc Mess; 200 barils do dessous; 60 barils prime; 500 do M. O. Mess tendre, à compter et tierces, aux magasins de l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 19 mai

GRAISSE en feuilles.—1,000 barils, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 19 mai

HARICOTS Blancs—21 barils, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

LARD—39 boucauts plats côtes, 12 boucauts épaules, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 19 mai

JAMBONS—100 fûts jambons; 50 tierçons do, et 10 barils jambons enveloppés, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 19 mai

WHISKEY—320 barils de haute preuve, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 19 mai

TOILE, Corde et ficelle—626 pièces toile, 340 rouleaux de cordes; 27 balles ficelle et 10 balles filasse du Kentucky, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas. 19 mai

HUILE ET CHANDELLES—13 barriques huile de baleine raffinée; 25 do huile de sperm d'hiver; 150 caisses chandelles de blanc de baleine, en magasin et à vendre par J. HALL & A. B. BEIN, 25, Nlle. Levée. 19 mai

MAIS—2000 boisseaux en débarquement d'un chaland, à vendre par A. TAIER, 34, rue Gravier.

CAFÉ—400 sacs café vert de la Havane en débarquement du brick Empresario à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27, rue Toulouse.

BOTTES & SOULIERS—300 caisses qui viennent d'un assortiment général, reçues par les navires St. Louis et Herculean, à vendre par A. F. DUNBAR & Co. 20, rue de la Douane. 7 mai

TOILE D'EMBALLAGE et cordes du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. 29 avril, rue Natchez

BOTTES, souliers et brodequins—Les soussignés viennent de recevoir un assortiment général pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales par A. F. DUNBAR & Co. 20 avril, 20, rue de la Douane

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux.
50 caisses absynthe Suisse 1re qualité.
50 do Kirchwaser de la forêt noire.
1 do contenant 24 chapeaux de soie à la dernière mode.
1 do contenant 50 cannes de choix.
29 av LOREILHE & VALETON, 9 Toulouse.

SARDINES à l'huile, en débarquement du navire Chateaubriand, venant de Bordeaux—10 caisses en 1/2, 3/4, et grandes boîtes, à vendre par FRED. BONIS, 29 av 168, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.

JACONATS Français, reçu par le Calédonia Brander—2 caisses nouveaux dessin, à vendre par FRED. BONIS, 29 av 168, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.

CHAPEAUX de paille d'Italie—1 caisse noirs pour dames à vendre par FRED. BONIS, 29 av 168, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.

CHEMISES Françaises.—100 douz mulhouse en couleur 100 blanche à vendre par FRED. BONIS, 29 av 168, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse.

BOIS DE CAMPÊCHE.—Onze tonneaux à vendre par F. TIO, 27 avril. 66, rue Ste. Anne.

BOIS de Campêche—15 tonneaux bois de Campêche, frais à vendre par F. TIO, 8 mai 66, rue St. Anne.

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU et en une seule séance, le Dr Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendant que sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

LES soussignés ont actuellement en magasin et à vendre les vins ci-après décrits, que l'on peut boire de suite:
Grack No. 1, vieux et supérieur Madère,
Hindoostan, vieux L. P. Madère, de choix et supérieur,
Do vieux L. P. do extra-choix,
Odessa—vieux L. P. Madère, extra supérieur de choix,
Do Do bon extra-choix,
Village do choix supérieur,
Madère de vieille réserve,
Vieux Madère Tinta, de choix,
Nouveau Madère do supérieur.
10 mai FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, rue St. Louis.

AVIS—Une famille respectable partant pour France, désire trouver une dame d'un certain âge pour l'accompagner et soigner deux enfant; il est inutile de se présenter sans être porteur de bonnes recommandations.
S'adresser immédiatement à
7 mai FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, rue St Louis.

MACHINE A VAPEUR.
LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1 m FRERET BROTHERS.

REÇU le Nantes, voie du Havre par le nav. Isaac Newton et à vendre au débarquement par les soussignés:
80 boîtes, 2/3 et 1/2 boîtes truffes pures du Périgord, conservées au naturel.
45 boîtes, 2/3 et 1/2 boîtes cèpes à l'huile,
19 boîtes et 1/2 boîtes champignons,
196 demi boîtes petits pois au naturel.
Aussi —Reçu par le navire Louis XIV:
200 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue de Rodel fils et frères. LOREILHE & VALETON,
13 mai No. 9, rue Toulouse

SEUL dépôt à la Nouvelle Orléans du sirop concentré de salsepareille, préparé par J. B. A. Mancil Jr., pharmacien à Bordeaux—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre ce précieux médicament qui a été reconnu supérieur à tous ceux préparés jusqu'à ce jour pour combattre les maladies émanant d'un vice quelconque dans le sang.
LOREILHE & VALETON,
2av Enc. Royale et Douane

VINS DE MARSEILLE—700 barriques vin de Marseille, marques Bandol, Elysée Baux, Gros frères, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses par
J. P. BONNET,
6 fev—3ps 3, rue Royale.

RUBANS DE TAFFETAS NOIRS No. 6—600 pièces rubans taffetas No. 6 pour chapeaux d'hommes, à vendre par LORNE & FROIS, 4 mai 21, rue Chartres.

HUILE de lin—15 barriques reçues par le Charles, de Londres, à vendre par Wm. PREHN, 7 mai 56, rue de la Douane

TOILE d'emballage—De 42 à 44 pouces, de Dundee, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
7 mai WM. PREHN, 56, rue Douane

BIERRE de Londres 10 barriques contenant 6 douzaines à vendre par WM. PREHN, 7 mai 56, rue de la Douane

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER. 29 avril

CAFÉ DE LA HAVANE—600 sacs en magasin et à vendre par ABRAHAM TRIER, 16 avril 34, rue Gravier

EAU DE VIE—75 1-2 pipes; 100 1-4 de barriques; 50 1-8 do. Cognac 4me preuve, marques de Otard, Dupuy &c. J. J. Dupuy, Bonnion et Dussaut,
CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

SUC de fruits assortis de J. Colin, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 30 av 26, rue Bienville.

INDIGO de Caracas—10 surons à vendre par R. GRONING & Co. 13 mai

---

[illegible] Cour de Premier District [illegible] A tous ceux qui [illegible] Compagnie d'Assurance de l'Océan [illegible] Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis, le terme et le mode de la vente, pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par les syndics susdits, le 23me. jour de janvier de l'année 1841, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 20 d'avril de l'année 1840, dans l'affaire de William Christy vs. ses créanciers, No. 1876, du docket de cette Cour, à laquelle vente les dits Président et Directeurs de la Compagnie d'Assurance de l'Océan se sont rendus acquéreurs pour le prix de quinze mille piastres.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

Un certain Lot de Terre avec la maison à deux étages, les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant d'une manière quelconque, situé sur la rue Carondelet, entre les rues Hevia et Girod faubourg Sainte Marie, au dessus de cette ville et mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Carondelet, sur cent soixante pieds six pouces de profondeur plus ou moins, mesure américaine, avec le privilège d'une allée de vingt pieds de largeur conduisant au fond du dit lot à la rue Hevia, et qui est pour l'usage commun du dit lot et d'autres contenant à la dite rue Carondelet.

Témoin l'hon. A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 19 mai A. D. 1841.
21 mai—3 de s. P. LE BLANC, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie que le 14 mai 1841, jugement a été entré dans cette cour dans le procès de Marie Helène Perilliat f. c. l., épouse de Amédée Barbarousse, dans les poursuites de la première contre ledit. No. 13841—Marie Helène Perilliat f. c. l. épouse d'Amédée Barbarousse contre Amédée Barbarousse et Joseph Lecarpentier, syndic—Decret—Il est ordonné, adjugé et décreté qu'une séparation de biens soit prononcée entre les parties, que la demanderesse recouvre du défendeur la somme de deux mille cinq cents piastres avec les frais, le droit de privilège de la dite somme; etc. les propriétés abandonnées par ledit Barbarousse à ses créanciers étant réservées pour être ultérieurement vendues par le syndic.
Nouvelle Orléans 14 mai 1841.
Signé CHARLES MAURIAN, juge.
[L. S.] En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour dans la ville de la Nouvelle Orléans, ce dix neuvième jour de mai de l'an de notre seigneur mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats Unis.
22 mai—3 LOUIS R. COURTIN, dép. greffier.

NOUVELLES MARCHANDISES.
CORDEVIOLLE & LACROIX préviennent le public et leurs habitués, qu'ils viennent de recevoir par le navire Isaac Newton, un bel assortiment de marchandises consistant en:
Paletots d'un nouveau genre, en merinos, laine douce, étoffe nouvelle à dessin,
Habits en merinos noir et de couleur,
Redingotes do do do
Vestes do do do
Jardinières, do do do
Gilets bazin blanc et en couleur,
Chapeaux de soie noire de Pinaud, do de gris, du même,
Draps d'été pour habits,
Merinos noir et en couleur pour ditto,
Do do à dessin pour pantalons
Satin noir pour do
Du d'une qualité supérieure pour gilets,
Bazin anglais blanc et en couleur, pour do
Batistes écrues à carreaux, nouveau genre,
Coutils anglais et français, blanc et en couleur.
Aussi.—Un assortiment de fournitures pour la confection des habits.
19 mai 124 rue de Chartres

MARCHANDISES DIVERSES—100 sacs café Rio, 50 balles toile drap écrue 4/4; 250 caisses chandelles de blanc de baleine, 100 caisses baches de Hunt, 200 barils genièvre et eau de vie du pays, 30 pipes genièvre de Hollande, 50 demi et 2 pipes eau de vie Cognac supérieure, de preuve; 10 surons indigo de Caraccas; 5 caisses indigo de Manille, 200 de vin rouge, 20 do vin de Hock mousseux, 50 quart de barriques vin de Bourgogne et de Porto supérieur, 250 paniers champagne marque de la clef d'un ordre direct, 25 rouleaux feuilles de plomb, de dimensions assorties, 1000 gallons huile de baleine raffinée, 75 balles maquereaux no 3, 2 barriques contenant 400 paires de chaussures, 8000 scies en acier pour moulins à coton, de la manufacture de Naylor & Co 300,000 cigares américains, 36 barils eau de vie de Pèches &c. le tout en magasin et à vendre par
WOOD & SIMMONS, 40 rue des Magasins.

A VENDRE par les soussignés:
Vieille eau de vie, Cognac 1824, marque Maglory,
Vin rouge en barriques, Côte de Bourg, 1837,
do do St. Julien, 1834,
do do St. Estephe, 1837,
do do Montferrand,
do do Bassens,
Huile à harnais et à selles &c. &c.
19 mai BOUTIN, GAUBERT & Co. 7, rue Toulouse.

TRAITES sur New York à vue, à vendre par ANDREWS & BROT, 50 Camp.

CAFÉ Rio—1400 sacs prime vert à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier. 22 mai

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier. 22 mai

GRAISSE.—800 barillets à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier. 22 mai

TRAITES sur New-York, à vendre par W. G. HEWES. 22 mai

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co.

INDIGO de Caracas—20 surons à vendre par R. GRONING & Co. 22 mai

CAFÉ de la Guyra et la Havane à vendre par R. GRONING & Co.

CHAPEAUX, souliers, habillemens.—Un assortiment général des marchandises ci-dessus, convenable au marché de la campagne, à vendre par FROST & Co 8, rue de la Douane 22 mai

COTONS LOWELL 3/4 et 4/4, simple et à carreaux, à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane 22 mai

CHAPEAUX de laine, blancs et noirs, de forme ronde et carrées, à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane 22 mai

CHAPEAUX de palmiers à vendre par FROST & Co. 8, rue de la Douane 22 mai

ARGENT de l'Ouest—Certificats de dépôt du "Ohio Life Ins. & Trust & Co. à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier 22 mai

JAMBONS enveloppés 9 barriques et 15 barils à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier 22 mai

TOILE—100 balles toile à chemises 4/4 d'Appleton, à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier. 22 mai

TOILE d'emballage de l'Inde et du Kentucky à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier. 22 mai

TABAC mâché tordu—70 colis de qualité supérieure à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier. 22 mai

HUILE DE LIN d'Angleterre en barriques de 110 gallons à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane. 22 mai

PORTER DE LONDRES—En barriques de 6 douzaines, chaque, de Barclay Perkins et Co, à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane 22 mai

CHAUX—300 barils chaux de Thomaston, en magasin, et provenant de la cargaison de la goëlette Ontario, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 20 mai

HUILE DE BALEINE—4000 gallons huile d'hyver, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane 20 mai

FONDS DE L'OUEST—Certificats de dépôt, sur la compagnie Ohio Life Ins. and Trust Co. de Cincinnati, de $1000, 1500, 2000 et 2500, à vendre par STETSON & AVERY, 89, Gravier. 20 mai

SEL—1000 sacs sel des Iles Turques, en magasin et à vendre par BENJAMIN DOUGLASS, 14, Poydras. 20 mai

FARINE—600 barils farine superfine, en débarquement du steamer Chieftain, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 59, rue Gravier. 20 mai

SUCRE de la Havane blanc et brun, de qualité prime, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune. 20 mai

CIGARES de la Havane—900 milliers de toutes sortes, composant des marques de choix de Regalias, Canones, &c. à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune. 20 mai

TABAC coupé fin, marque Mrs. Millers, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune 20 mai

CIGARES de la Havane—100 milliers de différentes marques à vendre par JOHN ALEXANDER, 14 Canal. 20 mai

CHAMPAGNE—50 paniers champagne 1re. qualité, en débarquement du navire St Clair par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale 20 mai

PEAUX de daim—2 balles à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale 20 mai

SUCRE raffiné en pains, cassé et mis en poudre, de la raffinerie de sucre de Boston, de 1ère. qualité, en magasin et constamment à vendre par H. A. NORCROSS, 40, rue Gravier 20 mai

SAUMONS. Quelques quarts de barils saumons épicés à vendre par H. A. NORCROSS, 40, rue Gravier 20 mai

PORC—600 barils mess et M. O., à vendre par CHAS. DOANE, 69, rue Poydras. 20 mai

TOILE et cordes d'emballage—75 pièces de chaque à vendre par CHAS. DOANE, 69, rue Poydras 20 mai

GRAISSE—150 barils et 400 barillets graisse prime en feuilles, en magasin et à vendre par CHARLES DOANE, 69, rue Poydras 20 mai

THÉ—[illegible] coffres et 200 caisses thé poudre à canon à vendre par CHAS. DOANE, 69, rue Poydras 20 mai

RAISINS—200 caisses M. R. à vendre par CHAS DOANE, 69, rue Poydras 20 mai

TOILE d'emballage d'Ecosse—150 pièces toile d'emballage, d'Ecosse de 42 à 44 pouces de largeur à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp 20 mai

300 barils Pommes de terre en débarquement du navire Ville de Bordeaux et à vendre par J. ALBERT, 25, rue St. Louis. 19 mai

ABSINTHE SUISSE—20 caisses Absinthe Suisse en débarquement du navire Marengo et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 19 mai.

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment général de Regalias, Trabucos, Canones, Impériales et autres, à vendre par J. M. CACALLERO, 32, Vieille Levée. 19 mai.

A VENDRE—200 sacs café supérieur de Rio, reçus directement de Rio Janeiro, par la barque Dorothée Wilhelmina. STETSON & AVERY, 88, Gravier. 19 mai

TRAITES sur Philadelphie, à vue et à 60 jours, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par JAMES D. DENEGRE. 19 mai

CAFÉ—1400 sacs café Havane vert prime, à vendre à bas prix par J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins. 19 mai

CIGARES Principe.—50 000 véritables, à vendre par J. ROBERT & Co. 3 rue des Magasins. 19 mai

MAIS—5000 barils maïs en épis, à bord de chalands, à vendre par P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas. 19 mai

COUTELLERIE FINE—Précédemment reçu un assortiment de ciseaux fins, de beaux couteaux et canifs de poche de qualité supérieure, aussi de fameux couteaux du congrès et de la législature de la Louisiane.
HYDE & GOODRICH, 29 avril. 15, rue de Chartres.

AUX capitaines et propriétaires de steamers—Bon bois de pin à $1 la corde.—Les soussignés livreront aux steamers du bois de pin de la meilleure qualité à $1 la corde.
W. & R. MURPHY,
No. 172, rue du vieux Bassin et 137, rue des Remparts 21 avril

CIMENT Hydraulique—300 barils en bon ordre à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
G. BEDFORD & BECK, 23 mai 25 rue de la Douane.

PLATRE—150 barriques plâtre calciné de Paris, actuellement en débarquement et à vendre par G. BEDFORD & BECK, 23 mai 22, rue de la Douane.

ARTICLES DE PÊCHE—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages un assortiment complet d'articles de tout genre pour la pêche qu'ils offrent à vendre.
HYDE & GOODRICH, 28 avril, 15, rue Chartres.

VENTES DE SHERIF.

George Strawbridge et autres vs. W. H. Rondeau, dans l'affaire de Bank Bodell vs. Bell & Gallaher.

COUR DE DISTRICT No. 16,177—En vertu d'un writ de fieri facias, sur un bon à douze mois et à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, lundi 24 mai 1841, à midi à la folle enchère de Mr Ladlaw, qui a refusé et négligé de se conformer aux conditions de la vente:

Quatre lots de terre au faubourg Lacourse, au-dessus de cette ville, désignés par les nos 1, 2, 6 et 7 de l'ilet 20, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 21 février 1835; les nos. 1 et 2 sont contigus l'un à l'autre; no. 1 forme l'encoignure des rues St. Jean Baptiste et Lacourse, et mesurent chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Lacourse sur 110 pieds de profondeur. Les nos. 6 et 7, sont aussi contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Lacourse sur 143 pieds 2 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, etc. qui y appartiennent.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er District.
1 av—4 en 30j

A. E. Crane contre T. Lauve et John Macready.
COUR de Paroisse—No. 11,588—En vertu d'un writ de pluries fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 24 mai 1841, à midi, les propriétés ci-après décrites, situées au faubourg Saulet, au-dessus de cette ville, appartenant à John Macready, et saisies dans l'affaire ci-dessus.

1o. Deux lots de terre situés dans le faubourg Saulet, au-dessus de cette ville et désignés sous les Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 3, conformément à un plan en date du 16 février 1835, déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public, les dits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue de la Nlle. Levée, entre les rues Robin et Henderson, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-trois pieds sept pouces et deux lignes, mesure anglaise.

2o. Trois lots de terre contigus et situés au faubourg Saulet, au-dessus de cette ville, et désignés sous les numéros 1, 2 et 3 de l'ilet No. 4, conformément à un plan en date du 16 février 1835, et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public.

Ledit lot No. 1, formant l'encoignure des rues Levée et Robin, mesure trente pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent pieds.

Ledit lot No. 2, est contigu au No. 1, et mesure aussi trente pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, et ledit lot No. 3, mesure trente pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et soixante-onze pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et quarante pieds dix pouces et quatre lignes sur une ligne oblique dans le fond et neuf pieds dix pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, le tout mesure anglaise.
Conditions—comptant.
V. ALLAIN,
20 avril—4 1ps Shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans vs. James Grimshaw.

COUR DE PAROISSE—No. 14079—En vertu d'un alias writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, lundi, le 24 mai prochain, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.

La moitié indivise de deux certains lots de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés sur cette partie de la batture du faubourg Ste. Marie et Delord, au dessus de cette ville, appelée le Triangle, et ces lots sont désignés par les nos 1 et 19, sur un plan de C. F. Zimpel, député arpenteur des Etats Unis, en date du 6 novembre 1834, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public.

Le lot no. 1 étant d'une forme irrégulière et mesurant 39 pieds 6 pouces 3 lignes face à la Batture, 10 pieds sur la ligne qui le divise d'un petit morceau de terre vacant, 36 pieds 6 pouces face à la rue de la Nouvelle Levée, et 19 pieds 9 pouces sur une ligne irrégulière ou angulaire qui le divise du lot no. 2, et le dit lot no. 19, mesurant 21 pieds 10 pouces 2 lignes face à la rue de la Nouvelle Levée, 19 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond sur 92 pieds 2 pouces de profondeur du côté de la rue Louisa et 89 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot no. 20, (le tout mesure anglaise)
Conditions—comptant V. ALLAIN,
23 av Shérif de la paroisse d'Orléans.

Jean Lamothe, exécuteur datif de V. A. Mishot vs. François Prados.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 7 Juin prochain, à midi.

Tous les droits, titres et intérêts de François Prados, dans la succession de son père décédé Manuel Prados Sr., lesquels droits, titres et intérêts forment un cinquième de la moitié de la dite succession, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
V. ALLAIN,
3 mai—4 1ps Shériff de la paroisse d'Orléans.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs. H. Palot, Chas Duloir, Ant. Maurin et Ed. Chauvin.

COUR DE PAROISSE—No. 14,934—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale dans cette ville, lundi le 7 juin prochain, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Un certain morceau de terre situé en cette ville formant l'encoignure sud-est des rues Bourgogne et Dumaine, mesurant en tout, mesure américaine, 127 pieds 7 pouces face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 82 pieds face à la rue Dumaine ensemble avec les édifices qui y sont construits et qui se composent de 6 maisons en briques à étages et améliorations; chacune des dites maisons bâties sur un lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 1/2 lignes face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 82 pieds.
Conditions comptant.
V. ALLAIN,
4 mai—4 1ps Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Les syndics des créanciers de Gautier et Guillot vs. Auguste Deschamps.

COUR DE PAROISSE. No. 13078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, lundi le 24 mai courant, à midi, l'esclave ci-après décrit, saisi dans l'affaire ci-dessus.

ALEXIS, Nègre agé d'environ 35 ans.

Conditions—Cette vente est la seconde et dernière, le dit esclave sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qu'on en aura offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet endossé à la satisfaction du shérif et une hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
V. ALLAIN,
6 mai—4 1ps Shérif de la Paroisse d'Orléans.

REÇU par le navire Chateaubriand, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
74 demi pipes, 34 quarts de Eau de vie différentes qualités.
35 demi barriques Vin Sauterne et Graves,
5 do de Vinaigre;
297 barriques Vin rouge différentes qualités,
698 caisses Vin rouge do par 12 bouteilles et 24 demi bouteilles;
135 do Vin blanc Sauterne et Graves do;
30 caisses Liqueurs assorties;
92 caisses Absinthe Suisse;
1700 paniers Anisette;
161 caisses Fruits à l'eau de vie;
40 caisses Macaroni et vermicelli;
690 sacs (?) 7 balles bouchons;
19 caisses prunes d'Ente;
46 paniers bouteilles vides.
12 caisses papier. HERBAULT FRERES,
30 av 79, rue Bienville.

LES Soussignés offrent à vendre à bon marché sur la Levée:
450 barriques vin de Marseille, marque de Bergasse,
200 do do do do Légier,
20 1/4 do Vin de Madère de Marseille,
25 barils
30 1/4 de barriques imitation de vin de Porto,
100 caisses vin Muscat de Frontignan,
100 do eau de fleurs d'oranger,
25 do liqueurs,
100 paniers huile d'olives douce,
400 paniers bouteilles vides,
150 milliers de bouchons,
10 do do pour damejeannes,
CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

LE SOUSSIGNÉ offre à vendre à des prix modérés les marchandises suivantes, savoir:
100 milliers cigares de la Havane, différentes marques,
150 tierçons eau-de-vie de pêches,
80 do de Monongahela Whiskey,
21 do vin de Ténériffe,
200 caisses vin de Sherry [qualité supérieure]
110 caisses vin de Porto do.
50 paniers Champagne,
200 caisses vin de Bordeaux,
120 caisses de savon de Boston,
20 caisses de vin du Rhin.
HENRY TETE, 13, rue Conti.

VINS DE BORDEAUX, EAU-DE VIES, &c.
A VENDRE par le soussigné, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux:
50 demi-pipes eau-de-vie de preuve, diverses marques,
75 quarts do do do do
25 demi et quarts vieille eau de vie de Cognac, (Pinet, Castillon & Co.
45 barils vin blanc (Haut Sauterne.)
350 barriques vin rouge différentes qualités,
2,000 caisses do do (en 12 et 24 demi-bouteilles,)
25 caisses absynthe suisse 6me preuve,
650 paniers anisette fine de Champion & Chauvet,
50 caisses fruits au jus, assortis,
75 paniers Champagne, [qté supérieure] Jolly Brand,
38 caisses vin d'Hermitage, blanc,
50 paniers guignolet, 160 liv. colle gélatine, &c. &c.
8 mai—10 F. JORDY, 118, rue Royale.

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, mai son Vasson. Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grêtes de Russie, ornemens en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement [illegible] New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.
N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv 00 J. FILIPPINI.

30 1/4 de barriques eau-de-vie de Champagne fine, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

CAFÉ—500 sacs café vert Laguayra, à vendre par CANTIN, DARAN & C., 17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

TOILE d'emballage forte en chanvre de 41 pouces à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville. 17 mai

COTON SUR BOBINES—6 caisses de coton à coudre de la manufacture renommée de Robert Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co. 11 mai 52 rue Toulouse.

BEURRE et jambons—76 frequins beurre de Goshen, et 118 boucauts et 50 barils jambons enveloppés, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras. 13 mai

BILLETS DU TEXAS—8000 piastres en billets de la Trésorerie du Texas, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 13 mai 73, rue Royale.

VIN en demi bouteilles—100 caisses vin en demi bouteilles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 13 mai 73, rue Royale.

VINAIGRE—15 tierçons Vinaigre, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 12 mai 73, rue Royale.

SUCRE raffiné, en pains, cassé, et en poudre, de 1re qualité, en barils et en caisses, de la raffinerie de sucre de Boston, constamment en mains et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 40 Gravier. 13 mai

SAUMON en Saumure—No. 1, en quarts de barils, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 13 mai 40, rue Poydras.

A VENDRE—Un léger wagon, avec une capotte en cuir, s'adresser rue de la Nlle. Levée, no. 65. 17 mai

CAFÉ—600 sacs café Rio vert prime d'importation directe, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 17 mai

OSNABURGS—4 balles reçues par le Monument, à vendre par WM. PREHN, 7 mai 56, rue de la Douane

CAFÉ.—950 sacs café Havane prime vert en débarquement de la goëlette Hero, en magasin et à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 13 mai. 27, rue Toulouse.

GOUDRON, poix, résine et vernis en débarquement du brick Forrester, à vendre par PRIESTLEY & BEIN. 17 mai

LETTRES de Change sur New York, à 60 jours de vue à vendre par BENJ. DOUGLASS, 13 mai 15, rue Poydras.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE MADAME JOSEPH JEAN PIERRE LANNA, f. c. l.—Vente par le Register des Testaments—Lundi vingt quatre mai 1841, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 16 avril 1841, il sera vendu pour compte de la succession de Madame Joseph Jean Pierre Lanna f. c. l. décédée, et afin d'effectuer un partage entre Léonard Charlot Arnoult h. c. l., et les enfans mineurs de Joseph Jean Pierre Lanna h. c. l. la propriété foncière et esclaves, ci-après, savoir:

Deux terrains situés au nouveau faubourg Marigny, rue des Champs Elysées entre les rues Morales et Urquhart, et mesurant chacun, au pied anglais, trente deux pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur.

Une négresse nommée Lucille, âgée d'environ 27 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, avec ses deux enfans Célina, négrillonne âgée d'environ 9 ans, et Pauline, négrillonne âgée d'environ 3 ans.

Une négresse nommée Henny, âgée d'environ 24 ans, cuisinière et un peu blanchisseuse.

Conditions de la vente—Les esclaves un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, la propriété foncière un dixième comptant et la balance à six, dix huit et vingt quatre mois de crédit, le tout pour billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque lesquels billets porteront un intérêt de dix pour cent du jour de leur échéance jusqu'à parfait paiement.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Félix Percy, not. pub.
W. F. C. DUPLESSIS,
20 avril Register des Testaments.

SUCCESSION de Augustin H. P. Maillet, h. c. l.—Vente par le Register des Testaments—Lundi, vingt quatre mai 1841, à une heure P. M., en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 avril 1841, à la Bourse de la Cité, rue Saint Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de Augustin H. P. Maillet, h. c. l. décédé, la propriété ci-après, savoir:

L'autre moitié d'un lot de terre, désigné par le numéro trente, situé au faubourg Delord, au dessus de cette ville, laquelle moitié du dit lot est plus près de la rue Hercules, et mesure vingt trois pieds, six pouces de face à la rue Triton, entre la rue Hercules et le Cours des Dryades, sur une profondeur de cent dix huit pieds, un pouce et quart d'un côté, et sur une autre profondeur de cent quinze pieds cinq pouces et demi plus ou moins, de l'autre côté et vingt trois pieds, six pouces et demi de large dans le fond, le tout mesure française, borné d'un côté par le lot no trente et un, de l'autre côté par l'autre moitié du dit lot numéro trente et dans le fond par le lot numéro trente deux.

Conditions—La moitié comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.
N. B. L'Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm. Christy, notaire public. 19 av

SUCCESSION de Joseph D'Ambrogio—Ordre accordé sur la pétition enregistrée le 6 mai 1841—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de Joseph d'Ambrogio, décédé, soit tenue lundi le vingt quatre mai 1841, à 10 heures du matin, pardevant C. V. Foulon, notaire public, dans le but de délibérer sur les affaires de la succession du dit défunt, de nommer un syndic, et s'accorder sur la manière la plus avantageuse de disposer de la balance des propriétés non vendues de la succession et de fixer les termes et conditions de la dite vente.
Nlle. Orléans, le 6 mai 1841.
[L. S.] Signé J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme,
A. D. DORIOCOURT,
10 mai Dép. Reg. des Testaments.

SUCCESSION de feu Ulrick Wyle—Vente par le Register des Testaments—Lundi, 24 mai, 1841, à une heure P. M., en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 23 avril 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Ulrick Wyle, l'esclave suivant:—
William, nègre âgé d'environ dix sept ou dix huit ans.
Conditions—un an de crédit, pour un billet endossé à satisfaction. W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testaments.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jules Mossy, notaire public. 21 avril

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle. Orléans, 11 mai 1841.
LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'entreprise d'un chenal à ouvrir à travers les chutes de la rivière Rouge, au-dessus d'Alexandrie, les travaux devant être faits en vertu d'une allocation décrétée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis estimatif fait par Geo. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no 20.

Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution satisfaisante pour un montant double de celui du contrat, ou consentir à ce qu'un tiers de la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.
THOS. W. CHINN,
13 mai Président du Bureau des Travaux Publics.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe—Un assortiment de marchandises nouvelles, ombrelles et marquises, gants fil et de soie d'Ecosse, retailles, bourses, cravates, crinoline, peignes pour retenir les chapeaux de dames, bonnets, chapeaux d'hommes, larges bords, du pour enfants en paille et écorce, parfumerie, boîtes en argent, cosmétique, nécessaires de voyage, etc. d'Ordontine Pelletier.

Selliette pour teindre les cheveux, fournitures de confection, perruques, bandeaux, et autres postiches.
90 objets différents le Prévost pour le mouchoir.
Douze des liqueurs de coiffure.
T. MOREAU,
189, rue Royale, encoignure St. Pierre, et 36, rue Saint Charles, en face de l'Hôtel Exchange. 19 mai

REÇU par le Calédonia Brander, du Havre, un grand assortiment de marchandises de saison:
Bretelles en soie, gomme et coton,
Merinos noir, drap d'été 6/4,
Alépine noire
Serge soie pour tailleur,
Boutons de soie do,
Chales hernanie noirs 4, 5 et 6/4
Do. Filet,
Lutrier do,
Bas bioselle,
Rubans velour noir et poucrau,
Do taffetas noirs (pour cravattes,
Do à lier les souliers,
Batistes imprimées pour robes,
Do couleurs unies,
Cartes f[illegible]
Mouchoirs batiste,
Ombrelles (grande nouveauté françaises
Fleurs artificielles,
Chaussettes fil
Linge de tables,
Indiennes à meubles, chamois et Lleux
Do à bordures,
Chapeaux paille d'Italie (bords double et simples,)
De do pour femmes,
Eaux de Cologne, de fleur d'orange et de Lavande lambres.
Poudre, savons et parfumeries assorties.
BENJ. LACOSTE,
163, rue Royale, entre Conti et St. Louis
En magasin et à vendre à des prix très modérés: Soie rose pour robes [dernières nouveautés] cols mousseline brodés et guipure. 21 av

HABILLEMENS pour enfans—M. Vve. Deceaux prévient ses connaissances qu'il offrira samedi prochain les articles suivans arrivés par le navire Calédonia, Brander:
2 balles coutils lessivés nouveaux,
1 do mérinos drap d'été.
Un bel assortiment d'habillements d'été pour hommes et enfans, et divers autres articles pour être vendus en gros et en détail. Rue de Chartres No. 96, encoignure Conti. 21 avril

INSTRUMENT DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.
T. L. BENOIT, encoignure Chartres et Jackson, offre à vendre, d'ici au 20 courant, à prix coutant: instrumens de musique en tout genre, et musique de Lucie, de Lammermoor, Anne de Boulen, Zanetta, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Reine d'un Jour, la Perruquier de la Régence, et autres, qu'il vient de recevoir et qu'il offre à 25 pour cent de remise. 6 mai

BAINS CONTI,
ENTRE LES RUES BOURBON ET DAUPHINE.
LE public est prévenu que ces bains sont ouverts depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, et que rien n'a été négligé pour rendre cet établissement digne du patronage dont le public a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour.
Les dames devant fréquenter cet établissement, les messieurs sont prévenus de s'abstenir de fumer dans l'intérieur.
L'entrée des dames est par le jardin au No. 119.
Prix:—Bain avec deux serviettes, 37 1/2 c.
Chaque serviette extra, 5
Un peignoir, 10
Un loud de bain, 10
Deux personnes occupant une seule baignoire payeront un bain 1/2 seulement. 22 avril—1m

M. R. BEAU, Docteur en médecine de la faculté de Paris, licencié par la Faculté Médicale de la Louisiane, a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il a élu son domicile au no. 183, rue Toulouse où on pourra le consulter, à toute heure. 19 avril—1 m.

CHARRETTES, DRAYS, WAGGONS &c. Le soussigné a reçu par le B. Mezick un grand envoi de charrettes, drays, waggons, pour 2 et 4 chevaux, roues de charrettes à boeufs, voitures, brouettes, &c. provenant de manufactures de Philadelphie. JAMES D. DENEGRE,
19 mai 16, Douane.

VINS, Huile et Eau-de-vie—600 barriques vin rouge;
100 barriques Malaga doux,
20 do Port véritable,
20 do Madère do,
20 do huile d'olives,
98 barils eau-de-vie espagnole,
20 barils amandes,
50 caisses morues,
100 do raisins MR. Le tout en bon état, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 mai 23, Vieille-Levée

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver:
A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	Retour
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 " P. M.	5 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	Retour.
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
12 " M	1 " P. M.
4 " P. M.	5 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 29 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
30 jan J. W. SMITH, chef ingénieur

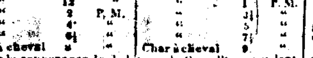

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.
Arrangemens pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton,			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	4 h. A. M.		Char à cheval à	5 h. A. M.
Locomotive,	6		Locomotive,	7	
"	8		"	9	
"	10	M.	"	11	
"	12		"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3	
"	4	"	"	5	
"	6	"	"	7	
Char à cheval	8		Char à cheval	9	

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 5 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 9 heures, un char partira à 6 heures et elles auront aussi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des E. Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7 1/2 heures et partiront toutes les demi heures jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 6 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
1er mars Ingénieur en chef.

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Chateaubriand de Bordeaux, 2 barriques et 10 demi barriques vin blanc du Grand cru Guillot de Suduisant, des années 1819, 23, 31, 38 et 38.
Plus 36 caisses des mêmes vins des années 1819, 23, 29, 31 et 38.
2 barriques vin rouge 1836 et 39 du crû St-Julien Galien.
Et 24 caisses même vin rouge 1836.
CHARLES DUFOUR,
16 mai 58 rue du Camp.

CHANVRE de Sisal—79 balles reçues par la goëlette Venture, de Campêche, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. 16 mai

FEUILLES DE FER BLANC—150 caisses 1/2 X en débarquement du navire Farean, et à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 10mai. 10, Nelle. Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

D. M. Hughes contre ses créanciers et les créanciers, de [illegible]
PAR J. A. BEARD & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 17 novembre 1836, il sera vendu à l'encan, mercredi, le 3 juin, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:

1o. La moitié indivise de 21 ilets de terre situés au faubourg Montreuil et désignés comme suit; sur un plan du dit faubourg, dressé le 6 juin 1836 et déposé dans l'étude de Octave de Armas, not. pub., savoir:

Le no. 28, 6 lots; no. 29, 12 lots; no. 30, 6 lots; no. 31, 6 lots; no. 32, 4 lots; no. 33, 6 lots; no. 34, 6 lots; no. 35 4 lots; no. 36, 6 lots; no. 37, 6 lots; no. 38, 12 lots; no. 39, 6 lots; no. 40, 6 lots; no. 41, 12 lots; no. 42, 6 lots; no. 43, 6 lots; no. 44, 12 lots; no. [illegible] lots; no. 46, 6 lots; no. 40, 6 lots et no. 41 6 lots.

2o. Deux lots situés à la Passe Christiane comté de Hancock, Etat du Mississipi, désignés sur le plan dressé par L. Burgi, architecte le 6 juin 1836, et déposé dans l'étude de L. McCay, not. pub., par les nos. 45 et 46. Le lot no. 45 a un demi arpent de façade au Golfe du Mexique, vingt huit arpents et cent treize pieds de profondeur sur le côté du no. 44 et quatre vingt seize pieds sur la ligne de derrière. Le lot no. 46 contigu au précédent a les mêmes dimensions.

Conditions—Pour les propriétés du faubourg Montreuil, 1-4 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Pour les propriétés de la Passe Christiane, l'acheteur se chargera du paiement de $400 et de l'intérêt à partir du 11 décembre 1837; 1-4 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant F. Grima, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 21 mai

Vente de Syndic.
PAR BENJ KENDIG.
IL sera vendu à l'encan vendredi, le 4 juin, à midi à l'arcade Banks, dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 26 avril 1841, et à la requête de Patrick Ward, seul syndic de la succession de Patrick Ward, les propriétés suivantes, savoir:

Huit certains lots de terre situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés par les Nos. 12, 13, 14, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet A sur un plan dressé par L. J. Pilie et Springfield, portant la date du 3 janvier 1834 et déposé dans l'étude de J. B. Marks, not. pub.

Les lots nos. 12, 13 et 14 sont contigus et mesurant 30 pieds de face à la rue Napoléon, sur 165 pieds de profondeur.

Les lots Nos. 19, 19, 20, 21 et 22, contigus ont chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur 117 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions comptant.
Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis not. pub. aux frais des acquéreurs. 1er mai.

VENTE PAR LE MARSHALL DES ETATS UNIS.
B. L. Fould et Fould Oppenheim contre Samuel Hermann & Son—Dans la Cour de Circuit des Etats Unis, District Oriental de la Louisiane—No. 79
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans le procès ci-dessus, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre Chartres et Royale, lundi, le 7 juin 1841 à l'heure de midi:

Toute cette portion de terre située au faubourg Ste. Marie de cette ville, dans la rue Gravier, dans l'ilet compris entre les rues Gravier, du Camp, Commune et des Magasins, mesurant soixante et quinze pieds six pouces et six lignes sur la dite rue Gravier, quatre-vingt dix sept pieds, neuf pouces sur la ligne de la rue des Magasins qui sépare la dite portion de terre d'une autre propriété, cent et un pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne de la rue du Camp qui la sépare d'un autre lot de terre appartenant à Samuel Hermann Senior, et soixante et douze pieds sur la ligne de derrière vers la rue Commune laquelle la sépare d'une autre propriété appartenant à Benjamin Story, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
Conditions—Comptant.
MANDEVILLE MARIGNY,
7 mai Marshal des Etats Unis.

Banque de Louisville vs. N. Sinnot & al.
COUR DE CIRCUIT DES ETATS UNIS—District Est de la Louisiane.—En vertu d'un décret interlocutoire de l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, le soussigné, comme commissaire, exposera en vente publique, à la Bourse St. Louis, vendredi, le 18 juin prochain à midi, les propriétés foncières et esclaves ci-après désignés, savoir:

Un lot de terre situé à l'ilet borné par les rues Panners, Annonciation, Robin et Bassin, appert le plan qui sera exhibé le jour de la vente.
Aussi—JANE, négresse âgée d'environ 40 ans.
TOM, nègre agé do. 30 ans.
OZIDE, négresse agé do. 1 ans.
Conditions de la vente—comptant.
Bureau du Maréchal, 19 mai 1841.
MANDEVILLE MARIGNY,
19 mai—4 1pe Maréchal des Etats-Unis.

PORC—200 barils mess et 125 barils M. O. à vendre par CHARLES DOANE, 17 mai 69 rue Poydras.

HARICOTS—100 barils et sacs en mains et à vendre par CHARLES DOANE, 7 mai 69 rue Poydras.

GRAISSE—100 barils et 450 barillets graisse en feuilles, prime à vendre par CHAS DOANE, 17 mai 69 rue Poydras.

CAFÉ—800 sacs café vert prime en magasin et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co 17 mai 23 Vieille-Levée.

CITRONS frais—400 caisses à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 17 mai 23, Vieille-Levée.

HUILE de Palma-christi blanche et pour le détail—20 barils no. 1 à vendre par JARVIS & ANDREWS, 17 mai 20, rue de la Douane

SUCRE de la Havane—120 caisses sucre supérieur blanc et jaune, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 17 mai 11 et 15, rue St. Louis.

HUILE DE LIN—4000 gallons huile de lin d'Allemagne en pots en terre de 2, 2 1-2 et 3 gallons, en magasin et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville 17 mai

CIGARES—Un assortiment supérieur de cigares de la Havane, comprenant un assortiment de regalias impériales, regalias de Flor en caisses d'acajou, trabucos, panatela, &c. des marques connues de La Atola et La Rueda, en débarquement du steamer Natchez, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co 17 mai 30, Commune

LES soussignés offrent à vendre à bon marché, sur la Levée:
200 barriques vin de Marseille, marques de Bergasse
[illegible] do do do de Légier
20 1/4 de barriques, vin de Madère de Marseille,
25 barils do do do
100 caisses vin de Muscat,
100 do eau de fleurs d'orange,
25 do de liqueurs,
100 paniers huile douce,
400 paniers bouteilles vides,
450 milliers bouchons de bouteilles,
12 do do de damejeannes,
100 caisses à liqueurs assorties.
CANTIN, DARAN & Co,
18 mai 11 et 15, rue St Louis

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Chateaubriand de Bordeaux:
1500 boîtes sardines,
1/4 barriques vin différentes qualités,
10 demi-pipes eau-de-vie,
25 barils vinaigre,
150 caisses vin de Lafitte, avec étiquettes et capsules,
200 caisses vins fins en demi-bouteilles,
20 barils vin de Madère, première qualité,
100 caisses prunes en boîtes de verre de fer blanc,
10000 bouchons courts et longs bus,
20 paniers huile d'olive, grandes bouteilles,
20 caisses vermicelle,
20 do. Macaroni,
5 barils anisette fine,
20 caisses liqueurs assorties,
10 caisses fruits à l'eau de vie,
20 demi barriques vin blanc de Choix,
50 barriques vins bons et vieux.
LOISON & SILVESTRE,
28 av 73, rue Royale.

I. ROSSI,
PHARMACIEN ET DROGUISTE,
Ville de Lafayette,
Rue de la Levée, près du Ferry,
A reçu une nouvelle addition de drogues et médecines chimiques et à vendre à des prix modérés.
Tamarin, casse, crème de Tartre, manne, sené, huile de palma christy, sel d'epsom, camphre, huile d'amande douces, sel de nitre, éther, eau de fleurs d'orange, gomme arabique, pois et papier à cautères, bandages, seringues, chlorure de Sodium, de Labarraque, Antigl ireux, Le Roy purgatif et vomitif, sirop antiphlogistique, orge, chamomille, pâte pectorale, capsules gélatineuses, sulfate de quinquine, eau de rose, têtes de pavots, pilules de santé &c. Avec un assortiment des préparations chimiques de Pelletier. 4 avril

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No 42.—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra point de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en entre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Floriste et marchand de Graines.
28 at rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

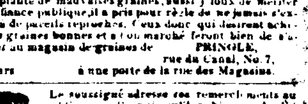

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, à provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines, aussi jaloux de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
8 mars à une porte de la rue des Magasins.

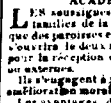

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partit sous peu de jours pour l'Europe pour y tenir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il sera heureux d'exécuter toutes les commissions qui lui seront données.
WM. DINN,
16 mai 11, Commune, encoig Tchoupitoulas

ACADEMIE DE CARROLLTON.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.

Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.

Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.

Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.

Les préparatifs nécessaires seront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'appliquera aux deux départements.

L'année Académique se divisera en deux sessions, celle d'hiver commençant le 6 janvier et finissant le 25 juin, celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 30 décembre.

CONDITIONS—Exercices.
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune $5 par mois
Pour deux des langues mentionnées, 9 "
Pensionnaires par an, $300
Payables d'avance et par semestre.
REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans.
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
R. Miriart, Josh. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs F. Dugué, Minor Kenner,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
22 oct—00 S. A. BARBAUD

LOUIS MUH

INFORME ses amis et le public, qu'il vient de recevoir par le navire Lafayette du Havre, un assortiment superbe de montres superbes et ordinaires.
Montres pour Messieurs, échappement à ancre et à cylindre.
Montres pour Dames dans un goût nouveau et superbe.
Montres en argent, Lepines et à Verges pour hommes et enfants, ainsi qu'un assortiment de mouvements de modèles anglaises et françaises, formant un des plus beaux assortiments en ville, qu'il offre en vente en gros et en détail à des prix très modérés pour du comptant, ou de bonnes acceptances, au no. 81, rue de Chartres. 30 m

---

No 110.

BY BULL[illegible]
NO. 8[illegible]

TE[illegible]

Subscription—[illegible] annum, payable [illegible] for weekly country [illegible] when no city ag[illegible] discontinued until [illegible] Notice, in writing, [illegible] given previous to [illegible]
Advertising—O[illegible] for the first insertion [illegible] for the subsequent [illegible] will be charged as [illegible] From ONE to TE[illegible]
Advertisements [illegible] of one month, and [illegible]
Advertisements [illegible] paid for each [illegible]
Merchants & Tra[illegible] 1 commission me[illegible] Banks, Insurance [illegible] To advertisers [illegible] deduction of 25 per [illegible] payable yearly in a[illegible]
The privilege o[illegible] square is extended [illegible] yearly advertiser, a[illegible] sales, runaway sla[illegible] charged for separate[illegible]
Theatres and oth[illegible] daily for the seas[illegible] French or English [illegible] gauge.
Marriages, dea[illegible] the attention of the [illegible] passengers, beheaded [illegible] per square, for the [illegible]
Bankrupt notices [illegible] be published unless [illegible]
All announcements [illegible] be charged double th[illegible]

REGULAR PACKE[illegible]

[illegible]

FOREIG[illegible]

FOR HAVAN[illegible]
FOR HAVAN[illegible]
FOR MATAG[illegible]
FOR MATAMO[illegible]
FOR HAVRE—[illegible]
FOR LIVERPO[illegible] WOODSIDE, cap[illegible]
FOR LIVERP[illegible]
FOR LIVERPO[illegible]
FOR LIVERPO[illegible]
FOR BORDE[illegible] TEAUBRIAND, [illegible]
WANTED a V[illegible]
FOR SALE. [illegible]
WANTED—A g[illegible]
WANTED—A [illegible]
FOR FREIGHT [illegible] RUSSIA Apply [illegible]
FREIGHT FO[illegible]
FRESH GARD[illegible]
CLOCKS AND WATC[illegible]
THE subscribers have [illegible]
CLOTHING—40 cases [illegible]
TO TRAVELLERS—[illegible]
THE subscribers offer [illegible]
LARD—300 kegs, prim[illegible] ADAMS H[illegible]